Juin 2010 - n°152

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Les salles municipales détruites... et reconstruites

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Pas d'alcool sur la voie publique

Nouvelle école : le chantier avance

Chiens dangereux

Les Seniors en vacances

Les Élus à votre écoute

Les élus vous reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique GAMBIER
Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous

Mary-Françoise GRENET
Première adjointe • Chargée des affaires scolaires et culturelles
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h,
le samedi de 11h à 12h et sur rendez-vous

Jean-Claude BOUTANT
Deuxième adjoint • Chargé des services publics, des affaires générales et extérieures
Reçoit sur rendez-vous

Edith HOURDIN
Troisième adjointe • Chargée des seniors, personnes âgées et anciens combattants
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert LEGRAS
Quatrième adjoint • Chargé des nouvelles technologies et du commerce
Reçoit sur rendez-vous

Annie BOUTIN
Cinquième adjointe • Chargée de la petite enfance
Reçoit sur rendez-vous

Jacques MARUITTE
Sixième adjoint • Chargé des affaires financières, du budget et des achats publics
Reçoit sur rendez-vous

Mirella DELOIGNON
Septième adjointe • Chargée des affaires sportives
Reçoit sans rendez-vous le samedi de 11h à 12h
et sur rendez-vous

Jean-Claude DUFOUR
Huitième adjoint • Chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité
Reçoit sur rendez-vous

Martine MICHELIN
Neuvième adjointe • Chargée des affaires sociales et des loisirs jeunesse
Reçoit sur rendez-vous

Xavier DUFOUR
Conseiller délégué • Chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains
Reçoit sans rendez-vous le samedi de 11h à 12h
et sur rendez-vous

Permanences et consultations gratuites

à l'Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

ARAPA (Association Rouennaise d'Aide Personnalisée à l'Autonomie)
Permanences le mardi de 9h à 12h et
le vendredi de 9h à 12h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Permanence le vendredi de 13h30 à 16h30

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseiller Général
Pierre Léautey
Permanence le samedi 19 juin de 9h15 à 10h30
Tél : 02 35 03 54 60

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

zoom sur

Gérard Guilbert-Morlet nous livre ses poèmes

Accompagné de sa petite chienne Lhassa, Gérard Guilbert-Morlet apparaît comme un homme plein de sagesse. Avec Mireille, son épouse, ils sont installés depuis un an à Déville.

A 72 ans, cet ancien compagnon du bâtiment a accumulé les souvenirs et les rencontres avec des gens formidables. Son aventure à travers plus de 100 villes françaises, il la partage avec Mireille et leurs deux enfants Yann et Murielle.

Il y a quelques années, Mireille tombe malade et effectue un séjour en clinique à Nice. Gérard lui écrit des poèmes illustrés pour la soutenir. L'idée d'en faire un recueil lui est alors soufflée par le médecin.

Gérard rassemble ses poèmes du « fond du cœur », ses nouvelles autobiographiques et autres histoires merveilleuses et les présente à une maison d'édition. *La petite fleur et le lapin*, petit recueil rafraîchissant, est alors publié aux éditions Bénévent. Le recueil est disponible dans les librairies et référencé dans de nombreuses boutiques Internet.

A travers ses récits, Gérard Guilbert-Morlet invite le lecteur dans un monde où il est essentiel « d'essayer de nuire le moins possible aux autres ». Une philosophie de vie chère à notre poète.

sommaire

entre nous 4
- Parrainage civil
- Michel Cozette nous a quittés !
- Au fil de la vie
- Concours maisons, jardins et balcons fleuris

dossier 5-7
- Les salles municipales détruites... et reconstruites

vie de la cité 8-10
- Concours de peinture et de photographies à la médiathèque
- Pas d'alcool sur la voie publique
- A la découverte de l'eau !
- Nouvelle école : le chantier avance
- Favoriser le bon voisinage !
- Inscriptions pour l'été 2010
- Chiens dangereux
- C'est en bref

à l'affiche 11
- Seniors en vacances
- Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Assistante à la Rédaction : **Elodie L'Affeter** / Photos : **Philippe Ruc** / Mise en page : **Mairie de Déville** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**

Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310
Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées

éditorial

“ Construction d’une nouvelle école, démolition des salles municipales : c’est parti !”

Ce mois de juin est l’occasion de lancer effectivement les travaux des deux grands chantiers, qui sont deux de nos engagements :

- La construction d’une nouvelle école qui permettra de mieux répartir nos trois écoles primaires sur le territoire de la commune.
- La construction des nouvelles salles municipales rue Jules Ferry. Elles offriront aux habitants, aux associations de meilleures conditions pour le déroulement de la vie collective.

A cette occasion, je veux remercier tous les responsables associatifs au moment où commence la démolition des salles actuelles : ils ont accepté de s’installer dans des bâtiments provisoires en attendant mieux !

Une nouvelle page de l’histoire de notre commune s’écrit.

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseillé Régional délégué
de Haute-Normandie

arrêt sur images

La commune a rendu hommage aux Anciens Combattants à l’occasion des cérémonies commémoratives du 8 mai.

Deux Anciens Combattants ont été décorés au cours des cérémonies du 8 mai.
Francis Gohel a reçu la médaille de la reconnaissance de la nation et la croix du combattant a été décernée à Jean His.

Au Centre Culturel Voltaire, le Comité de Jumelage a fêté le 30ème anniversaire de son Jumelage avec la ville anglaise de Syston.

La fête s’est poursuivie à la Halle du Pont Roulant. Dévillois et Anglais s’y sont retrouvés pour un repas dansant.

Parrainage civil

Méliane Tiercelin s'est rendue à l'Hôtel de Ville avec ses parents, Laurent Tiercelin et Hélène Thomas, pour être parrainée civilement. Fabrice Tiercelin et Laëtitia Thomas deviennent les parrain et marraine de la petit Méliane. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Michel Cozette nous a quittés !

Michel Cozette à son bureau en 1995.

Michel Cozette, Maire de Déville de 1965 à 1995, est décédé le 16 mai dernier à l'âge de 93 ans.

Né le 14 novembre 1916 à Corbie (Somme), il a fait ses études à l'Ecole Normale d'Arras. Nommé enseignant à Pont Saint Pierre, puis au CET de Déville/ Maromme, qui aujourd'hui a laissé place au lycée Bernard Palissy ; il en a été le Directeur pendant de nombreuses années.

Chef de file d'une liste de gauche, il est élu pour la première fois en mars 1965. Il sera réélu cinq mandats successifs, et restera Maire jusqu'en 1995. C'est à cette date que lui succèdera Dominique Gambier, Maire actuel de Déville.

Pendant ces trentes années, on lui doit de nombreux équipements comme le Centre Culturel Voltaire, les gymnases, la piscine, ou la Mairie actuelle. Il a pris une part active à la création du lycée de la Vallée du Cailly, ou de l'Hôpital des Jacinthes. Mais il est aussi à l'origine, par exemple, de l'école de musique, du centre de loisirs ou des jumelages.

Affable, profondément humaniste, il avait le souci permanent d'agir pour l'intérêt général.

Nous adressons à ses enfants, et à toute sa famille, nos plus sincères condoléances, et l'assurance de toute notre sympathie.

Avril 2010

Bienvenue

- Thaïs, Jocelyne, Régine SAILLOT
- Léonie, Sylvie, Simone FILLATRE
- Maëllys, Bénédicte, Aurélia HÉLAN
- Raphaël, Fernando, Robert GUERRIN
- Enola, Hellen, Virginie, Priscilla, Rose BENARD
- Lora, Emma, Lola BRUMENT
- Hanna, Khoudiedi, Annick KALLOGA
- Oona, Christine, Marianne DEBONNE POULINGUE
- Ophélie, Véronique, Bénédicte, Solange MULOT
- Mayronn, Joseph, Georges LOPY GOLO
- Lenna, Louise, Carole, Corinne LE SCOUARNEC
- Ayhan, José MESSINA
- Emmy, Nadège, Aimée JOUNOT
- Naïla GRAIBIS

Voeux de bonheur

- JulienVERDIER et Anna SWIERKOSZ
- Yohan VANPÉE et Audrey VASSEUR
- Lionel EPIPHANE et Sylvie LAMOURET
- Cyril LEFEBVRE et Virginie GARANT
- John MIUS et Céline DESSEAUX
- Nicolas CLAVEL et Nathalie GRIMBERT
- Mathieu PODEVIN et Angélique MARTIN

Condoléances

- Jean EDDE
- Edmond ROUGON
- Paulette PERROTTE veuve ROUGON
- Guy DUPAS
- Monique PETIT veuve HUBERT
- Paulette HÉDOUX veuve BATELIER
- Raymond LATRON

à savoir...

Concours maisons, jardins et balcons fleuris 2010

Pour les Dévillois qui ont la main verte, le concours des maisons, jardins et balcons fleuris permet d'exprimer leur créativité et leur savoir-faire !

La commune récompense le talent des habitants, réparti en quatre catégories :

1) maison avec jardin très visible de la rue,

2) décor floral installé en bordure de la voie publique,

3) balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement sans jardin,

4) commerces, restaurants ou cafés.

Les inscriptions se déroulent jusqu'au 15 juin 2010.

Pour participer, des bulletins d'inscriptions sont disponibles à l'Hôtel de Ville.

Si vous souhaitez recevoir un bulletin d'inscription, il est possible de le demander par téléphone au 02 35 76 88 18 ou par email : cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Les salles municipales détruites... et reconstruites

Pour améliorer la vie des Dévillois et des associations, la commune a lancé un vaste projet de reconstruction des salles municipales de la rue Jules Ferry. Ce mois-ci, les travaux commencent : plusieurs mois de chantier qui vont modifier les habitudes des habitants. Le Déville Info dévoile le projet et le planning des travaux.

Pourquoi reconstruire de nouvelles salles ?

L'ancienneté et la vétusté des salles municipales situées 5 rue Jules Ferry ne permettent plus d'accueillir les associations dans de bonnes conditions. La mise aux normes et en sécurité de ces anciens locaux n'est pas envisageable à un coût raisonnable. La Municipalité a opté pour la démolition des bâtiments existants et la création de nouvelles salles. Avec ce projet, la commune veut offrir aux Dévillois des salles de qualité pour leurs manifestations familiales. De plus, la reconstruction des salles va permettre d'améliorer et de favoriser la vie des associations de la commune.

Perspective du projet des nouvelles salles municipales.

En quoi consiste le projet ?

La reconstruction des salles municipales va être réalisée selon le projet élaboré par les architectes du Groupe 3 SCPAU Duvallet Fahmy.
Une fois démolis, les anciens locaux vont laisser place à deux nouveaux espaces, plus modernes.
Un premier bâtiment regroupe dix salles pour les associations et cinq salles pour les réunions. Ces quinze salles sont réparties sur deux niveaux, pour une surface totale de 1 097,20 m². Un local de 75 m² est réservé au rez-de-chaussée pour la Banque Alimentaire.
Dans l'autre bâtiment de 799,25 m², trois salles polyvalentes vont être construites. Ces salles seront proposées aux Dévillois pour les manifestations familiales ou la vie collective.
Un logement de fonction va également être réalisé.
Enfin, le parking va être réaménagé et des espaces verts vont être créés, permettant un meilleur regard sur le Cailly.
La démolition des salles actuelles représente un coût de 266 708€. La construction du nouveau projet coûte 3 714 776€. A cela s'ajoutent les différents honoraires de maîtrise d'oeuvre, de conduite d'opération... et quelques travaux annexes (diagnostic amiante, déplacement des réseaux...). Le coût global du projet est estimé à 4 651 775€.

Des travaux préparatoires ont déjà été réalisés.

Les nouveaux bâtiments vus du Cailly.

Comment va se dérouler le chantier ?

Démolir puis reconstruire les salles municipales représentent un grand chantier. Les travaux vont donc se réaliser en plusieurs phases. Des changements de fonctionnement vont être nécessaires pendant cette période transitoire. L'achèvement du chantier est prévu pour le printemps 2012. En attendant, voici comment vont se dérouler les travaux.

Une **première phase** est consacrée à la démolition des bâtiments actuels, de juin à septembre 2010.

Le terrain de basket situé entre la Maison de la Petite Enfance et le stade Blériot va laisser la place à une aire de stationnement de 48 places à partir de ce mois-ci. L'accès au chantier se fait par la voûte sous l'Hôtel de Ville, qui dessert la Maison de la Petite Enfance. Pendant ce temps, le parking actuel reste en fonctionnement.

Le transformateur Edf va être déplacé sur la rue Jules Ferry.

A partir de juillet, le désamiantage et la démolition des salles actuelles vont commencer. Le parking et les accès au site vont être fermés. Des places de stationnement vont être disponibles sur la nouvelle aire créée au niveau de l'ancien terrain de basket.

Une **deuxième phase** de travaux est consacrée à la construction des salles et à l'aménagement des espaces verts, d'octobre 2010 au début de l'année 2012.

La construction des deux bâtiments et du logement de fonction se déroule du mois d'octobre 2010 au mois de septembre 2011.

Une fois les salles bâties, le chantier se poursuit avec la création des espaces verts, des voiries et des aires de stationnement.

Pendant cette deuxième phase des travaux, l'accès est totalement fermé aux véhicules et piétons. Le stationnement s'effectue sur le nouveau parking créé pendant la phase 1 du chantier.

zoom sur

Le relogement des associations

Cette période de destruction-reconstruction des salles municipales va entraîner des changements dans l'organisation de la vie associative. En effet, de nombreuses associations utilisent les salles de la rue Jules Ferry pour leurs activités et leurs réunions. Un travail de collaboration avec les responsables des associations a donc été mené pour permettre de les "reloger" dans d'autres locaux (ancien camping, Logis, maison de l'animation...). Les changements de locaux vont être indiqués dans le prochain Guide Pratique de la commune (à paraître en août).

Culture

Concours de peinture et de photographies à la médiathèque

De juin à septembre 2010, la Crea organise le "Festival Normandie Impressionniste".
La médiathèque Anne Frank s'associe à la manifestation et organise plusieurs animations et un concours autour de l'art impressionniste.
Les "artistes" sont attendus le samedi 12 juin à 10h pour un atelier peinture. Madame Pavot, plasticienne de Rouen, propose une découverte et une approche de la peinture impressionniste à partir de photographies.
Corinne Laoues, conférencière au Musée des Beaux Arts, invite à découvrir l'art impressionniste et les artistes qui ont immortalisé les paysages normands. La conférence se déroule le samedi 12 juin à 17h30.
La médiathèque fait appel à la créativité des peintres et photographes, amateurs et professionnels, pour revisiter Déville à travers des thèmes chers aux impressionnistes. Les bords de l'eau, le paysage industriel, la lumière dans les sous-bois, les monuments et bâtiments de la ville sont les quatre thèmes du concours.
Du 1er juin au 28 août, enfants et adultes peuvent déposer leurs oeuvres à la médiathèque. Ces peintures et photographies seront exposées du 1er au 30 septembre. Les résultats seront affichés le 21 septembre à 13h30 à la médiathèque.
Règlement et inscriptions à la médiathèque Anne Frank.
Tél : 02 32 82 52 22

"Les bords de l'eau" est l'un des thèmes du concours de peinture et photographies.

Citoyenneté

Pas d'alcool sur la voie publique !

La consommation d'alcool sur la voie publique occasionne des troubles de la tranquillité publique. Elle met en cause la sécurité et la santé des personnes, plus particulièrement celles des mineurs.
Le ramassage de verres brisés, plastiques et cannettes d'aluminium a augmenté dans la commune, notamment dans certains lieux ouverts aux enfants.
L'arrêté municipal du 25 juin 2009 interdit la consommation de boissons alcoolisées sur l'ensemble des voies publiques et des jardins ou parcs publics. Cette interdiction ne concerne pas les terrasses de cafés, de restaurants et de tous établissements autorisés.
Pour les manifestations locales, des dérogations peuvent être accordées. Dans ce cas, une demande écrite doit être obligatoirement adressée au Maire. Le périmètre de la fête et les lieux de vente des boissons alcoolisées doivent y être indiqués. Les infractions à cet arrêté sont constatées par des procès verbaux et les personnes poursuivies par la loi.

Respecter cet arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur l'espace public, c'est respecter la qualité de vie de tous les Dévillois.

arrêt sur images

Il n'y a pas d'âge pour apprendre les gestes écologiques ! Pendant le temps périscolaire, les enfants ont découvert comment "devenir éco-citoyen". Ils ont participé à la création d'un jeu et d'une fresque.

Des élèves de sixième du collège Jules Verne ont visité l'Hôtel de Ville. Ils ont découvert la salle du Conseil Municipal et une partie des services municipaux. Ils ont ensuite pu poser des questions au Maire.

Les enfants sont venus avec leurs parents pour la foire à tout organisée par l'école Bitschner.

c'est en bref...

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en février - mars - avril - mai - juin 1994 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville.

Collecte des déchets

Ordures ménagères : mardi et vendredi
Déchets recyclables : mercredi
Verre : apport volontaire
Déchets végétaux : tous les mercredis

Lyonnaise des Eaux

A la découverte de l'eau !

Pour son 130ème anniversaire, la Lyonnaise des Eaux ouvre les portes de son site de Maromme au public. Samedi 26 juin 2010, de 10h à 18h, les usagers vont pouvoir visiter le parc et une partie des installations.
Des visites commentées de l'usine sont organisées tout au long de cette journée. Le public va découvrir les différentes étapes de traitement nécessaire à la production de l'eau potable. Des rencontres avec les professionnels de l'eau et de l'assainissement sont également prévues.
Des ateliers sont proposés aux plus jeunes pour leur permettre de découvrir l'eau. La Lyonnaise des Eaux et l'association Cardere ont prévu des activités sensorielles (pour découvrir l'eau sous toutes ses formes), des expériences reproduisant le cycle de l'eau ainsi que des jeux de sensibilisation à l'utilisation et à la préservation de l'eau. Deux représentations de la pièce « Odalo », par la compagnie de l'Echarde, sont programmées à 11h30 et 15h.
Une journée riche en découvertes !
Lyonnaise des Eaux - 37 rue Raymond Duflo - Maromme
www.aladecouvertedeleau.fr

Travaux

Nouvelle école : le chantier avance

Camions et tracto-pelles s'activent sur l'ancienne friche "Hébert Leclerc", située rue Georges Hébert. Le chantier de la nouvelle école est lancé !
Toutes les entreprises ont été sélectionnées pour la réalisation du projet élaboré par AACD, Atelier d'Architecture Carpentier Decrette .
Avant de commencer la construction du bâtiment, la dépollution et le terrassement du terrain sont nécessaires. Ils sont en cours de réalisation.
Ce projet va permettre de mieux répartir les élèves sur le territoire de la commune. Cette nouvelle école comprendra six classes, une salle informatique, une salle de documentation et un restaurant scolaire.
Les élèves pourront normalement effectuer leur rentrée dans la nouvelle école en septembre 2011 !

Favoriser le bon voisinage !

Les beaux jours arrivent et pour que chacun puisse profiter de l'été, voici un rappel de quelques règles de bon voisinage !

▲ Tout bruit causé de 22h à 7h, audible non seulement de la voie publique mais aussi d'un logement ou des parties communes, est considéré par arrêté municipal comme tapage nocturne.

▲ L'utilisation des appareils bruyants (tondeuses, taille-haies...) est autorisée : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

▲ Il est interdit de brûler les déchets végétaux, ménagers, objets encombrants et autre matériau à moins de 200 mètres des habitations, des voies ouvertes à la circulation publique et des forêts.

▲ La Préfecture interdit la vente et l'utilisation des pétards et artifices de divertissement du 3 au 31 juillet, dans les lieux publics. En tout temps, les pétards sont interdits dans les lieux de rassemblement de personnes et des immeubles d'habitation.

Allocation séjour vacances

La commune propose une aide pour les vacances des enfants.
Cette aide concerne les enfants qui séjournent en colonie de vacances et ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés caf.
L'allocation séjours vacances est accordée sous condition de ressources et sur présentation des justificatifs de séjour.
Renseignements :
Hôtel de Ville - Ccas
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Enquête Insee

L'Insee organise une enquête sur les "statistiques sur les ressources et les conditions de vie" jusqu'au 26 juin 2010.
Quelques ménages dévillois vont être sollicités sur la commune. Un enquêteur de l'Insee, chargé de les interroger, va prendre contact avec eux. Il est muni d'une carte officielle.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Fermeture piscine

La piscine est fermée du lundi 28 juin au lundi 5 juillet pour arrêt technique.

Collecte de sang

L'établissement français du sang organise une collecte vendredi 25 juin de 15h à 18h30 devant le gymnase Guynemer.
Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans et ne pas être à jeun.
Pour un premier don, une pièce d'identité est demandée.
Renseignements :
Etablissement français du sang - Normandie à Bois Guillaume
Tél : 02 35 60 06 39
www.dondusang.net

arrêt sur images

Pour son exposition de peinture, la Maison de la Petite Enfance a emmené les parents "vers l'infini et au-delà". Les oeuvres des tout-petits avaient pour thème "l'Odyssée de l'Espace".

Le 12ème Salon des Plasticiens Créateurs a remporté un beau succès. Pierrette Raduriau était l'invitée d'honneur.

Des étudiants en droit et des agents des impôts ont accueilli les Dévillois à l'Hôtel de Ville pour répondre à leurs questions sur la déclaration des revenus 2010.

La Cible Dévilloise a organisé son traditionnel Challenge de Printemps.

à savoir...

Pour un été vitaminé : pensez aux inscriptions !

La commune propose un programme d'activités estivales variées pour les jeunes de 3 à 18 ans. Une brochure est disponible à l'Hôtel de Ville. Les offres des accueils de loisirs et des séjours en gîte y sont présentées. Mais pour y participer, l'inscription est obligatoire ! Rendez-vous jusqu'au 2 juillet, de 14h à 17h, du lundi au vendredi, au pôle inscriptions, situé rue Thiault.
De plus, la commune propose des séjours organisés en partenariat avec l'Aroeven. Pour s'inscrire, rendez-vous jusqu'au 18 juin, dans les locaux de l'association à l'école Léon Blum.
Renseignements : Hôtel de Ville - Service Jeunesse - Tél : 02 32 82 34 80

Sécurité

Chiens dangereux : les maîtres doivent montrer patte blanche !

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention depuis le 1er janvier 2010. Ce permis de détention est délivré par le Maire et remplace l'obligation de déclaration de chien dangereux.
Pour obtenir ce permis, les propriétaires du chien doivent présenter un certain nombre de pièces : numéro d'identification du chien, certificat de stérilisation (pour les chiens de catégorie 1), certificat d'assurance et de vaccination. Une évaluation comportementale du chien doit être réalisée par un vétérinaire.

Une attestation d'aptitude du maître doit être également obtenue auprès d'un formateur agréé.
La loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux.
L'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes ayant entraîné une incapacité temporaire de travail et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de peines allant, selon les cas, de 2 ans à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 à 150 000 euros d'amende.
Renseignements :
Hôtel de Ville - Service Urbanisme
Tél : 02 32 82 34 80

c'est en bref...

Appel à la générosité autorisé

Jusqu'au 13 juin : aide au départ en vacances des enfants et des jeunes avec quête les 12 et 13 juin.
Du 5 au 11 juin : campagne nationale de la Croix Rouge française avec quête tous les jours.
Les 12 et 13 juin : quête pour les maladies orphelines.

Centre Médico Social

Le CMS est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Il est fermé le 2ème ou 4ème lundi matin de chaque mois.
Prochaine fermeture : lundi 14 juin.
Tél : 02 35 74 17 04

Foire à tout

Une foire à tout est organisée le dimanche 6 juin sur le parking de Carrefour Market.
Renseignements au 02 35 03 34 04

Marché d'automne du Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise un marché d'automne le 9 octobre à la Halle du Pont Roulant. Ce marché a pour thèmes les "délices des terroirs" et "l'art de la création".
Les personnes intéressées pour participer et connaître les modalités de ce marché peuvent contacter **Annette Boutigny au 06 74 65 43 35**.

Seniors

Seniors en vacances : destination Pornichet !

Souriez, vous êtes retraités ! Pour les Aînés qui ont envie de se détendre, de découvrir un nouvel environnement, sans se ruiner, le programme "Seniors en vacances" est fait pour eux !

La commune a renouvelé en 2010 son partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances). Les retraités non imposables bénéficient d'une aide financière de 180€ sur le séjour 8 jours / 7 nuits.

Cette année, le programme "Seniors en vacances" emmène les Aînés au sud de la Bretagne, à Pornichet.

Découverte de la baie de la Baule, du marché typique de Pornichet, du Marais de la Brière et bien d'autres animations sont proposées pendant ce séjour. Celui-ci se déroule du 4 au 11 octobre 2010, dans une résidence située à 500 mètres de la plus belle plage d'Europe.

Avant de faire ses valises, il faut s'inscrire avant le 10 juin auprès d'Edith Hourdin, Maire Adjointe, chargée des Seniors, Personnes Agées et Anciens Combattants. Le nombre de places est limité !

Renseignements
Tél : 02 32 82 34 80

Récupération d'essaims d'abeilles

Christophe Defix et Olivier Garry, deux apiculteurs amateurs, se proposent de recueillir gratuitement les essaims d'abeilles. Ces deux apiculteurs sont adhérents au syndicat apicole 76 et au civam (centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural).

Renseignements :
Christophe Defix - Tél : 06 28 25 41 64
Olivier Garry - Tél : 06 07 26 64 96

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal a lieu jeudi 17 juin 2010 à 20h30 en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

rendez-vous

Juin

Mardi 1er à 20h
Centre Culturel Voltaire
Spectacle d'art dramatique de l'Ecole Municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Vendredi 4 à 20h
Boulodrome
Pétanque
Concours en doublette, ouvert à tous

Jusqu'au samedi 5
Hôtel de Ville
Exposition des ABCD : peinture sur soie et patchwork

Samedi 5 à 10h30
Médiathèque Anne Frank
Club de lecture

Samedi 5 à 14h
Ecole Crétay
Kermesse

Samedi 5 à 20h
Centre Culturel Voltaire
Spectacle de danse de l'Ecole Municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Dimanche 6 à 8h30
rue Jules Ferry
Randonnée
"Forêt de la Londe"

Dimanche 6
Parking "Carrefour Market"
Foire à tout

Dimanche 6 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / Evreux 2

Du mardi 8 au mercredi 16
Hôtel de Ville
Exposition des ABCD : dessin et peinture

Vendredi 11 à 16h30
Ecole Bitschner
Kermesse

Samedi 12 de 10h à 18h
Stade Blériot
Tournoi de football
ALDM 15 ans

Samedi 12 de 10h à 12h
Médiathèque Anne Frank
Atelier peinture animé par Mme Pavot, plasticienne de Rouen

Samedi 12 à 17h30
Médiathèque Anne Frank
Conférence sur la peinture impressionniste par Corine Laoues, conférencière au Musée des Beaux Arts

Dimanche 13 de 10h à 18h
Stade Blériot
Tournoi de football
ALDM 13 ans

Lundi 14 à 16h30
Centre Culturel Voltaire
Spectacle de danse de l'Usep

Du mardi 15 au samedi 26
Médiathèque Anne Frank
Exposition
La lutherie normande

Jeudi 17 à 18h
Centre Culturel Voltaire
Fête de l'été du Relais Assistantes Maternelles

Jeudi 17 à 20h30
Hôtel de Ville
Conseil Municipal
Séance publique

Vendredi 18 à 17h
Médiathèque Anne Frank
Concert de l'Ecole Municipale de musique sur le thème des cordes

Du vendredi 18 au vendredi 25
Hôtel de Ville
Exposition des ABCD : céramique

Samedi 19 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 19 à 14h
Ecole Perrault
Kermesse

Samedi 19 à 20h
Gymnase Anquetil
Gala de danses sportives

Dimanche 20 de 10h à 18h
Stade Blériot
Tournoi de football
Vétérans

Lundi 21
Maison de la Petite Enfance
Fête de la musique

Mardi 22 à 20h
Centre Culturel Voltaire
Concert de fin d'année de l'Ecole Municipale de musique, de danse et d'art dramatique

Mercredi 23 de 9h à 18h
Piscine, stade Blériot (ou gymnase Guynemer)
Fête de l'Usep

Mercredi 23 à 15h30
Médiathèque Anne Frank
Démonstration de lutherie

Mercredi 23 à 18h
Hôtel de Ville
Pot de clôture des expositions des ABCD

Jeudi 24 à 17h30
Hôtel de Ville
Réception des enseignants

Vendredi 25 de 15h à 18h30
Place du Marché
Collecte de sang

Samedi 26 à 9h
Centre Culturel Voltaire
Chorale de l'école Jean-Jacques Rousseau

Mercredi 30 de 15h30 à 17h30
Maison de la Petite Enfance
Kermesse

Juillet

Mardi 14
Fête Nationale

en juin

DÉVILLE lès ROUEN

Spectacle d'art dramatique de l'Ecole Municipale de musique, de danse et d'art dramatique
Mardi 1er – 20h – Centre Culturel Voltaire

Exposition des ABCD : peinture sur soie et patchwork
Jusqu'au samedi 5 – Hôtel de Ville

Kermesse
Samedi 5 – 14h – Ecole Crétay

Spectacle de danse de l'Ecole Municipale de musique, de danse et d'art dramatique
Samedi 5 – 20h – Centre Culturel Voltaire

Foire à tout
Dimanche 6 – Parking "Carrefour Market"

Exposition des ABCD : dessin et peinture
Du mardi 8 au mercredi 16 – Hôtel de Ville

Kermesse
Vendredi 11 – 16h30 – Ecole Bitschner

Exposition « La lutherie normande »
Du mardi 15 au samedi 26 – Médiathèque Anne Frank

Conseil Municipal, Séance publique
Jeudi 17 – 20h30 –Hôtel de Ville

Exposition des ABCD : céramique
Du vendredi 18 au vendredi 25 – Hôtel de Ville

Marmothèque
Samedi 19 – 11h – Médiathèque Anne Frank

Kermesse
Samedi 19 – 14h – Ecole Perrault

Gala de danses sportives
Samedi 19 – 20h – Gymnase Anquetil

Concert de fin d'année de l'Ecole Municipale de musique, de danse et d'art dramatique
Mardi 22 – 20h – Centre Culturel Voltaire

Collecte de sang
Vendredi 25 – 15h / 18h30 – Place du Marché

Conception, réalisation : Cabinet/Communication, Mairie de Déville, mai 2010